

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 13–15 février 2012

QUESTIONS DIVERSES

**Point 14 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2012/14

14 février 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEVANT SIÉGER AU JURY DE SÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter la fonctionnaire du PAM mentionnée ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil
d'administration, ERB*:

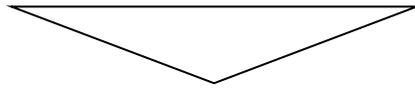
Mme E. Joergensen

tél.: 066513-2603

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Secrétariat du Conseil d'administration

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve la désignation des personnes ci-après, qui siégeront au jury de sélection des membres du Comité d'audit établi pour sélectionner ou reconduire dans leurs fonctions, selon qu'il conviendra, trois membres du Comité d'audit en 2012:

- S.E. Mme Berengère Quincy (France),
en tant que représentante du Conseil d'administration
- S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc),
en tant que représentant du Conseil d'administration

et prie le jury de sélection de faire part de ses recommandations à la Directrice exécutive et au Président du Conseil.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Le mandat de trois membres du Comité d'audit arrive à échéance en 2012, comme suit:
 - Elvira Lazzati (Argentine): échéance du mandat le 6 juin 2012
 - Antoine Antoun (Liban et France): échéance du mandat le 6 juillet 2012
 - Kholeka Mzondeki (Afrique du Sud): échéance du mandat le 9 novembre 2012.
2. Au paragraphe 22 du mandat du Comité d'audit que le Conseil a approuvé à sa deuxième session ordinaire de 2011, il est indiqué ce qui suit:

"22. Les membres du Comité d'audit sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule et dernière fois pour une durée de trois ans, sans que ces deux mandats soient nécessairement consécutifs."
3. Le Bureau a abordé la question à sa réunion du 23 janvier 2012. Il a été convenu que, conformément au mandat, un jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit serait établi pour procéder à la sélection ou à la reconduction dans leurs fonctions de membres du Comité en 2012.
4. Aux termes du mandat du Comité d'audit, la composition du jury est la suivante:
 - deux représentants du Conseil d'administration désignés par celui-ci;
 - un membre en exercice du Comité d'audit désigné par celui-ci; et
 - deux membres du Secrétariat désignés par le Directeur exécutif.
5. Le Comité d'audit a désigné Mme Irina Petruškevičienė, dont le mandat arrive à échéance en 2014, pour le représenter au jury.
6. La Directrice exécutive a désigné M. Amir Abdulla, Directeur exécutif adjoint chargé du Département des relations extérieures et Directeur de l'Administration générale, et M. Bishow Parajuli, Chef de cabinet et Directeur du Bureau de la Directrice exécutive, pour représenter le Secrétariat au jury de sélection.
7. Le Secrétariat a été informé que les représentants ci-après avaient été désignés pour représenter le Conseil d'administration au jury de sélection:
 - S.E. Mme Berengère Quincy (France)
 - S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc)
8. Une fois que le jury venant d'être constitué aura mené à son terme le processus de sélection, il communiquera ses recommandations à la Directrice exécutive et au Président du Conseil d'administration.
9. Un document contenant le nom des personnes dont la Directrice exécutive recommande la nomination sera soumis au Conseil pour approbation à sa session annuelle de 2012.